



## Refus de l'entrée à l'ambassade

Par **An97**, le **29/05/2017** à **21:12**

Bonsoir,

En vue d'un voyage en Côte d'Ivoire, j'ai dû passer par l'interminable case «demande de visa».

Je me suis donc rendue à ladite ambassade aujourd'hui afin de récupérer mon visa ainsi que mon passeport.

Dans la file d'attente j'ai été interpellée par un agent de sécurité qui m'a redirigée vers l'agent d'accueil.

Je sors donc mes documents pensant avoir été appelée à cause de mon rendez vous, mais l'agent me coupe "non ce n'est pas ça, on m'a demandé de ne pas laisser entrer les gens en culotte".

C'est par ces mots que j'ai été invitée à quitter l'enceinte de l'ambassade.

Choquée, je n'ai pas réagi sur le coup et je suis partie.

Je portais un short basic, ce qui m'a valu un refus d'entrer dans l'ambassade.

Après quelque recherches (de vérification), je n'ai pas trouvé de disposition permettant ce genre de traitement. Je ne sais donc pas sur quelle(s) base(s) j'ai été congédiée.

De nationalité française uniquement, et ne m'y connaissant pas vraiment en droit ivoirien je ne sais pas vers qui me tourner.

Est-ce qu'il est possible de s'adresser à la justice française ou dois-je absolument passer par

le système ivoirien ?

PS: les résultats des partiels tombant bientôt pour les étudiants en droit, je vous souhaite à tous la plus grande réussite !

:)

Par **Visiteur**, le **29/05/2017** à **21:27**

Bonjour,

Une ambassade est un lieu particulier et pour s'y rendre mieux vaut être "transparent" que trop voyant.

L'obtention d'un visa pour les usa par exemple, dépend essentiellement du bon déroulement et de l'issue du rendez-vous avec les autorités. Pour mettre toutes les chances de son côté, il est conseillé de ne pas arriver en retard, être habillé pour la circonstance et n'oublier aucun document.

Par **An97**, le **29/05/2017** à **21:37**

Donc c'est légal qu'on me refuse l'entrée pour le port d'un short ?

Dans mon cas le visa est déjà fait, j'avais rendez-vous pour le retrait.

On ne m'a pas donné de motif donc je ne sais pas la raison exacte (tenues prohibées etc...).

Un proche m'a suggéré que c'était peut être dû à la période (ramadan).

Car il y avait beaucoup de femmes plus âgées en jupes/robes plus ou moins longues mais près du corps.

A mes yeux cela revient au même.

Surtout que "malgré" le short, ma tenue restait sobre et passe-partout (pour ces températures).

Rien de suggestif.

J'étais aussi très en avance au passage ! :)

Par **Visiteur**, le **29/05/2017** à **22:39**

Lol, retournez-y dans une tenue plus ...disons "standard" pour voir si cela passe !!!  
@ bientôt.

Par **Tisuisse**, le **30/05/2017** à **07:33**

Bonjour,

Une ambassade est une sorte de parcelle de l'Etat qu'elle représente. L'Ambassade de Côte d'Ivoire est donc un morceau de ce pays et ce sont les lois de ce pays qui s'appliquent, pas les lois françaises.

Je vous réitère le conseil de mon confrère pragma, retournez-y dans une tenue plus neutre et acceptable par le personnel de cette ambassade.